
MUNICIPALITE

REPONSE

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi
intitulée "10 ans de Piazzetta, notre festival en plein air : un jubilé passé
avec honneur et un succès à exploiter !"

Renens, le 30 septembre 2011

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 8 septembre 2011, M. le Conseiller communal Alberto Mocchi a demandé, suite au succès de la 10^{ème} édition de la Piazzetta, festival de cinéma en plein air qui remporte d'année en année un franc succès, pourquoi dès lors se limiter à un seul week-end à la fin du mois d'août ? En effet, M. Mocchi pense que l'extension du concept de projections en plein air à l'ensemble des week-ends estivaux, sans monopoliser la Salle de spectacles de manière préventive, est une piste à suivre pour accroître la convivialité et l'occupation du centre-ville de notre Commune les soirs d'été. Finalement, par le biais de son interpellation, il demande à la Municipalité si elle a déjà étudié cette possibilité ou si elle est disposée à le faire pour les années futures en se basant sur le bilan des 10 années passées.

Avant de répondre précisément à l'interpellation de M. Mocchi, la Municipalité souhaite rappeler quelques éléments sur le projet Piazzetta, cinéma plein air.

Le projet existe en tant que tel depuis 2004, suite à l'initiative du Service Culture-Jeunesse-Sport ainsi que de M. Jean-Stéphane Bron, réalisateur et de M. Thierry Spicher, producteur. La première séance a dû se dérouler à la Salle de spectacles en raison du mauvais temps, mais a rencontré un vif succès puisque plus de 500 personnes étaient présentes pour la projection du film « Ma famille africaine » en présence du réalisateur Thomas Thümena.

Dès 2005, le projet s'est décliné en trois soirées réparties sur trois vendredis des mois d'été, avec la constitution d'un comité de sélection. A partir de 2006, la projection de courts-métrages en présence - dans la mesure du possible - des réalisateurs s'est rajoutée à la programmation, dans le but de soutenir la relève du cinéma suisse et de faire connaître aux spectateurs la production dans ce genre très accessible.

Dès 2010, une nouvelle formule a été mise en place, à savoir réunir sur un week-end les projections, sous forme de petit festival. Cette proposition acceptée par la Municipalité fait suite à un bilan tiré après 5 ans par les organisateurs, soit les services Culture-Jeunesse-Sport et Environnement-Maintenance. En effet, cette organisation permet à la fois de communiquer de manière plus efficace et moins coûteuse (un seul flyer avec l'ensemble de la programmation) mais également une économie très appréciable en termes de ressources humaines et manutention : les infrastructures sont montées et démontées qu'une seule fois.

Avec environ 400 personnes présentes en 2011 et près de 450 en 2010, Piazzetta a son public. Toutefois, le lieu ainsi que les conditions météorologiques ont un impact non négligeable sur la fréquentation :

- 2009 : 250 personnes, 1 séance à la Rue Neuve, 2 séances à la Salle de spectacles
- 2008 : 400 personnes, 2 séances à la Place du Marché, 1 séance à la Salle de spectacles
- 2007 : 420 personnes, 2 séances à la Place du Marché, 1 séance à la Salle de spectacles
- 2006 : 650 personnes, 3 séances sur la Place du Marché dont une reportée au lendemain
- 2005 : 900 personnes, 3 séances sur la Place du Marché

Pour répondre directement à la demande de l'interpellateur, l'extension du concept Piazzetta à l'ensemble des week-ends d'été au centre-ville est actuellement peu réaliste en regard des moyens à disposition, tant humains que financiers.

Toutefois, comme cela avait été possible en 2009, l'idée d'une collaboration plus étroite avec la section cinéma de l'Ecal est envisageable dans l'idée de proposer la projection des films de diplômés en plein air à la fin de l'année scolaire, sur une soirée. L'aboutissement de ce projet permettrait un autre rendez-vous cinéma aux habitants de Renens et d'ailleurs au début de l'été.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ